



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION n°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TUPIN ET SEMONS

A partir du 17 novembre 2022 à 10h00 et jusqu'au 16 décembre 2022 à 12h00, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet modification n°1 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Tupin-et-Semons.

L'objectif du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme soumis à enquête publique est de permettre la rénovation du camping existant au lieu-dit le Grand Bois. Pour répondre à ces enjeux de rénovation, le périmètre et le règlement de la zone Nt ont été adaptés et une OAP a été créée afin d'encadrer la réhabilitation du camping.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis et observations du public ainsi que des conclusions du commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Communautaire.

Madame Marie-Jeanne COURTIER a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consulter les dossiers et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête :

- en Mairie de Tupin-et-Semons, 5 rue de la Mairie 69420 TUPIN ET SEMONS le lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 - 14H00 à 17H15;
- ou au siège de Vienne Condrieu Agglomération (service Planification), 30 avenue Général Leclerc, 38200 VIENNE du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 ;

Le public pourra également prendre connaissance des dossiers pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de la mairie : <https://www.tupinetsemons.fr> et sur <https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr>.

Un accès gratuit au dossier est également garanti sur un poste informatique en mairie de Tupin-et-Semons et au siège de Vienne Condrieu Agglomération, aux adresses susvisées.

Les observations peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur :

- par courrier adressé à M. le Commissaire Enquêteur – Mairie de Tupin et Semons, 5 rue de la Mairie 69420 TUPIN ET SEMONS
- Ou par courrier électronique à l'adresse suivante : modification.tupinetsemons@gmail.com

Pendant la durée de l'enquête, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie 5 rue de la Mairie 69420 TUPIN ET SEMONS, pour recevoir ses observations écrites et orales lors des permanences suivantes :

- Le jeudi 17 novembre 2022, de 10H00 à 12H00
- Le vendredi 02 décembre 2022, de 14h00 à 16h00
- Le vendredi 16 décembre 2022 de 10H00 à 12H00

À compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant 1 an en Mairie de Tupin et Semons et à Vienne Condrieu Agglomération.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à la mairie de Tupin et Semons tel : 04.74.59.81.08.